

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
09/2/10
DOSSIER N°7103**

**SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA
LECTURE - SUBVENTIONS**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Hélène PILAT à Guy MARSALÉIX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA
LECTURE - SUBVENTIONS**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°CD2021-04/3/19 du Conseil départemental du 30 avril 2021 adoptant le Schéma départemental de développement de la lecture ;
VU la délibération n° CD2021-12/2/16 du Conseil départemental du 17 décembre 2021 adoptant le règlement d'aides en faveur du développement de la lecture ;
VU le budget de l'exercice,*

VU le rapport CP2025-09/2/10 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de **4 526,55 €** :

Au titre de l'aide à l'acquisition de matériel informatique et audiovisuel en bibliothèque : **977,80 €**

Collectivité	Description du projet	Coût de l'opération HT	Décision
Commune de Clugnat	Achat de matériel pour l'informatisation de la bibliothèque municipale	1 032,50 €	516,25 € (50 %)
Commune de Royère de Vassivière	Acquisition d'un ordinateur et de casques audio pour la Médiathèque municipale	923,10 €	461,55 € (50%)
		TOTAL	977,80 €

Au titre de l'aide au déplacement des écoles vers les bibliothèques professionnelles : **465,00 €**

Demandeur	Lieu du déplacement	Entreprise retenue	Décision
Commune de Gioux	Médiathèque intercommunale de Felletin	EURL Mignaton	465,00 €

Au titre de l'aide à la création d'emploi professionnel en bibliothèque : **3 083,75 €**

Collectivité	Description du projet	Coût de l'opération	Décision
Commune d'Ajain	Aide à la création d'un poste d'adjoint du patrimoine pour la gestion de la nouvelle « Biblioposte » (0,8 ETP) pour la gestion de la Médiathèque – 3 ^{ème} année (janvier à juin 2025, date de départ de l'agent)	12 335,00 €	3 083,75 € (25 %)
TOTAL			3 083,75 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au budget départemental, Chapitre 204 Article 2041481 Op 0038 Fonction 313 (section d'investissement), Chapitre 65, Article 657348, fonction 313 (section de fonctionnement).

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET